



Calcul retraite, reconnaissance aide conjoint

Par **BENHAMED Achraf**, le **07/12/2016 à 13:33**

Bonjour,

Ma mère vient de recevoir son relevé de carrière. Pendant sa carrière, elle a dû s'arrêter 9 ans pour aider mon père qui était atteint d'une maladie incurable et handicapé à 100%.

Je voudrais savoir si des trimestres peuvent être validés pour reconnaître cette période. Sans reconnaissance de cette période, elle ne pourra pas partir à la retraite avant 67 ans pour avoir au moins 900euros (avec la pension de réversion, je pense qu'elle aura 100 euros de plus max car mon père avait travailler 12ans en tout).

Merci pour vos aides.

Par **P.M.**, le **07/12/2016 à 15:33**

Bonjour,

Ce sujet ne concerne pas le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié puisqu'il concerne un problème traité par le code de la Sécurité Sociale...

Je vous conseillerais de vous rapprocher de [l'Assurance Retraite](#)...